

RAPPORT
ANNUEL
—
MARS 2020

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français

Société de gestion
Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	12
Informations spécifiques	15
Informations réglementaires	17
Certification du Commissaire aux comptes	21
Comptes annuels	26
Bilan Actif	27
Bilan Passif	28
Hors-Bilan	29
Comptes de Résultat	30
Annexes aux comptes annuels	31
Règles et méthodes comptables	32
Evolution de l'actif net	35
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	42
Inventaire	43

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

Code ISIN : (C) FR0007034327

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à LCL ACTIONS DIVERSIFICATION, vous investissez dans des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés monétaires, obligataires, d'actions et de devises internationaux.

L'objectif sur un horizon minimum de placement de cinq ans, est la recherche de performance par une exposition aux marchés d'actions, obligations et aux devises, avec une prépondérance sur les actions.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion effectue une sélection d'OPC, mettant en place des positions parfois concentrées avec une allocation flexible. L'exposition aux actions pourra varier dans une fourchette de 70% à 100%, celle en produits de taux dans une fourchette de 0 à 30%. L'exposition au risque de change pourra aller jusqu'à 100% du portefeuille.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions internationales sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte rendu d'activité

Avril 2019

Le mois d'avril a vu la publication de chiffres de croissance supérieurs aux attentes aux Etats-Unis, en zone euro et en Chine. En effet, aux Etats Unis, la première estimation du PIB est ressortie à +3,2% (en rythme annualisé), bien au-delà des attentes, le détail de ses composantes montre cependant une décélération de la demande intérieure. Le marché du travail reste quant à lui tonique, permettant une progression des salaires tandis que l'inflation demeure mesurée. Ces facteurs positifs ont permis de porter les marchés ce mois-ci. En zone euro, la croissance du PIB est venue apporter un message rassurant : +0,4% pour l'ensemble de la zone (contre 0,2% au T4 2018), de 0,3% pour la France, de 0,2% pour l'Italie et de 0,7% pour l'Espagne (l'Allemagne n'ayant pas encore publié). Globalement pour les pays émergents, le PIB du T1 de la Corée du Sud et du Mexique ont déçu, mais la chine a surpris positivement. La bonne résistance de l'économie chinoise (qui s'ajoute à celle de l'économie américaine) constitue un facteur de soutien très important pour tous les pays émergents. Marchés d'actions Les marchés d'actions ont poursuivi leur rebond en avril avec +3,2% sur le mois et +15,2% depuis le début de l'année pour le MSCI World en \$. L'indice représentatif des actions mondiales englobant marchés développés et émergents a ainsi effacé son plongeon du quatrième trimestre 2018 (-13,1%) et quasiment retrouvé son plus haut niveau de septembre dernier. Ce regain de vigueur des marchés en avril est lié au bon démarrage de la saison des résultats ainsi qu'aux bonnes surprises sur le plan macroéconomique. Le rebond a été largement partagé avec +3,9% pour le S&P 500 à New-York, +5,0% pour le Nikkei à Tokyo, +4,6% pour le MSCI EMU en zone Euro et jusqu'à +7,1% pour le Dax à Francfort. A noter toutefois la performance un peu en retrait du Royaume-Uni (+1,9%) affecté par les tergiversations sans fin autour du Brexit, et de la Chine (+2,2%) où les autorités locales ont indiqué qu'elles pourraient limiter leurs mesures de soutien suite à la bonne tenue de la conjoncture. Mouvements Dans ce contexte, nous avons réduit notre position sur AMUNDI ETF MSCI Europe afin de renforcer notre position sur FIDELITY Europe. Nous avons également constitué une nouvelle ligne sur AMUNDI Index MSCI World.

Mai 2019

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de mai ont été mitigés. En particulier, de nouveaux signes de ralentissement sont apparus aux Etats-Unis, même si la croissance y reste plus forte qu'en zone euro. La deuxième estimation du PIB du 1^{er} trimestre a confirmé une progression d'environ 3% au cours des 4 derniers trimestres. La confiance des consommateurs américains est stable et les perspectives d'inflation demeurent bénignes, avec des pressions inflationnistes domestiques modérées à +2,0% sur un an pour l'indice général. Les risques liés aux tensions commerciales sont nettement remontés en raison des hausses de droits de douane décidées par les Etats-Unis à l'encontre de la Chine, et de la possibilité d'une escalade supplémentaire. En zone euro, le rebond de la croissance allemande (+0,4% au 1^{er} trimestre) a, certes, été une bonne surprise après la quasi-récession du 2^{ème} semestre 2018, mais les données portant sur le 2^{ème} trimestre laissent entrevoir une croissance très moyenne dans l'ensemble de la région. Marchés d'actions Les risques liés aux tensions commerciales ont largement affecté les marchés actions ce mois-ci. Le baromètre des actions mondiales, l'indice MSCI World AC en \$, a cédé ainsi 6,2% en mai, ce qui ramène sa hausse depuis le 1^{er} janvier à +8,0%. Cette chute (en \$) s'est manifestée sur l'ensemble des places avec -6,5% aux Etats-Unis, -6,6% au Royaume-Uni (-3,4% en £), -7,4% en zone euro (-6,9% en €), -7,5% pour les marchés émergents et jusqu'en -13,5% en Chine. Alors qu'un accord commercial semblait à portée de main, les Etats-Unis ont fait volte-face le 5 mai, en invoquant que la partie chinoise serait revenue sur ses engagements. Outre l'envolée des droits de douane, le conflit a pris une autre dimension, avec les mesures de boycott à l'égard de Huawei soupçonné d'espionnage. De son côté, la Chine a pris des mesures de rétorsion du même type, en agitant en sus la menace des terres rares. Par ailleurs, le président américain a ouvert de nouveaux fronts avec l'Iran et le Mexique. Mouvements Malgré ce contexte agité, l'allocation du portefeuille restant conforme à nos convictions, nous avons décidé de maintenir les positions inchangées.

Juin 2019

Au cours du mois de juin, les indicateurs économiques ont été très mitigés, indiquant une croissance toujours positive mais en décélération aux Etats-Unis, en zone euro et dans la majorité des pays émergents. L'activité manufacturière, en particulier, subit les effets des mesures protectionnistes américaines, sachant qu'il y a des risques importants que ces mesures soient encore renforcées. Du coté des Etats-Unis, l'activité économique a ralenti sous l'effet d'une décélération graduelle de la demande interne.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Après un 1^{er} trimestre solide, les indicateurs portant sur le 2^{ème} trimestre montent en effet une croissance moins soutenue, quoique toujours au-dessus du potentiel. Comme d'habitude, dans une phase de décélération, les signaux sont mitigés. En zone euro, les chiffres parus au cours du mois de juin ont, dans l'ensemble, continué de signaler un ralentissement au 2^{ème} trimestre après le rebond significatif du PIB au 1^{er} trimestre, lui-même en partie dû à des facteurs temporaires. Le tableau général reste celui d'une activité toujours vigoureuse dans les services alors que le secteur manufacturier peine à relever la tête, notamment en Allemagne. Marchés d'actions Après la correction des marchés en mai (-5,9%), les Bourses mondiales ont fortement rebondi en juin avec +6,6% pour le MSCI World AC en \$. Compte tenu du risque de durcissement des conditions financières, des menaces sur la croissance et de la faiblesse de l'inflation, la FED et la BCE ont multiplié les propos conciliants ce mois-ci. Par ailleurs, sur le front tarifaire, les tensions se sont également amoindries. Ainsi l'accord sur l'immigration avec le Mexique, le 9 juin, a permis de surseoir pour trois mois à l'application de nouveaux droits de douane. De même, après la rupture des négociations avec la Chine début mai, la confirmation de la rencontre Trump-Xi fin juin, puis le ton plus positif des commentaires au fur et à mesure que l'échéance se rapprochait ont permis au marché de repartir de l'avant. Au plan sectoriel en Europe, après des dégagements le mois précédent, les compartiments cycliques se sont nettement repris en juin à l'instar du Luxe, des Matériaux, des Semi-conducteurs et des Biens d'Équipement. Mouvements Malgré ce contexte agité, l'allocation du portefeuille restant conforme à nos convictions, nous avons décidé de maintenir les positions inchangées.

Juillet 2019

Dans l'ensemble, les performances des marchés actions se sont montrées contrastées en juillet, mais avec un niveau de volatilité relativement faible. Les indices américains ont légèrement surperformé les autres grands secteurs, avec, en moyenne, des performances en territoire positif à fin juillet malgré des gains limités. Ainsi, le SP500 a réalisé une performance de 1,4%. En revanche, parmi les autres marchés développés, la plupart des indices européens ont perdu du terrain (0,3% pour la CAC 40, -1,7% pour le DAX30), à l'exception notable de l'indice britannique (+2,2% pour le Footsie 100), soutenu par une livre sterling plus faible dans un contexte de regain d'incertitude concernant l'issue du Brexit. Dans les pays européens, les indices axés sur l'export et les indices périphériques ont eu tendance à sous-performer par rapport aux autres indices, à l'image de l'IBEX espagnol qui réalise une performance de -2%. Dans l'ensemble, les marchés émergents ont également fait l'objet d'une consolidation et de prises de bénéfices (-1,1% pour le MSCI Emerging Markets en \$). Malgré le net assouplissement de la politique monétaire amorcé depuis quelques mois suite à la forte correction des marchés observée fin 2018 puis en mai 2019, les ombres pesant sur l'évolution des échanges internationaux, de la croissance mondiale (en Chine et en zone euro notamment) ou des anticipations d'inflation ne se sont toujours pas dissipées. Dans ce contexte, LCL ACTIONS DIVERSIFICATION a fait mieux que résister avec une hausse de plus de 2,3% sur la période.

Août 2019

Au cours du mois d'août, les chiffres économiques sont restés médiocres dans la zone euro, mitigés aux États-Unis. Les tensions commerciales opposant les États-Unis et la Chine sont encore montées d'un cran avec l'annonce de nouveaux droits de douane de part et d'autre. La visibilité concernant les modalités du Brexit est restée très faible. L'ouverture d'une crise gouvernementale en Italie, suite à la rupture de la coalition « Anti système » formée avec la Ligue et le Mouvement 5 Etoiles ravive les craintes en Europe. Aussi le mois a été difficile pour les marchés d'actions qui ont sensiblement corrigé. Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'État des États-Unis à 10 ans se replie à nouveau, tandis qu'en Europe les emprunts d'Etat poursuivent leurs détentes. Marchés d'actions Les marchés d'actions se sont inscrits en baisse généralisée en août avec -2,3% pour l'indice MSCI World AC mesuré en dollar. Si les indices MSCI aux États-Unis (-1,7% en \$) et en Europe (-2,66% en €) ont relativement bien résisté, la baisse a été plus marquée au Royaume-Uni (-4,1% en £ et -4,5% en \$ pour le MSCI UK) et pour les Marchés Émergents, (-4,85% en \$) ; le Royaume-Uni étant pénalisé par le regain d'incertitudes autour du Brexit et les marchés émergents par les signes d'essoufflement de la croissance mondiale et le durcissement des conditions monétaires. Le déclencheur de la crise a été début août le tweet du Président Trump indiquant un relèvement des droits de douane sur une enveloppe supplémentaire de 300 Mds de \$ d'importations chinoises. La riposte des chinois remontant quelques jours après leurs droits de douane vis-à-vis des Etats-Unis a entraîné une baisse des marchés pendant quatre semaines d'affilée.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Ce n'est qu'en toute fin de mois que le marché est reparti de l'avant (+2,0% pour le MSCI World AC lors de la semaine du 23 au 30 août) suite aux signaux d'apaisement émis par les deux partis ainsi que les messages accommodants réitérés par les banquiers centraux. Mouvements Malgré ce contexte agité, l'allocation du portefeuille restant conforme à nos convictions, nous avons décidé de maintenir les positions inchangées.

Septembre 2019

Les chiffres économiques parus au cours du mois de septembre ont confirmé, aux Etats-Unis, en zone euro et en Chine, un écart important entre des secteurs manufacturiers en difficultés et des secteurs des services plus résistants. Les risques liés à la guerre commerciale et au Brexit ont continué de retenir l'attention. Aux Etats-Unis, les facteurs de soutien de la demande intérieure s'affaiblissent progressivement. Les indicateurs du moral des ménages ont déçu et semblent remettre en question les perspectives économiques. Le marché du travail reste quant à lui solide. En zone euro, les indicateurs portant sur l'industrie se sont de nouveau dégradés, la chute du PMI manufacturier allemand étant particulièrement sévère. Dans ce contexte, la Réserve fédérale et la BCE ont annoncé des mesures d'assouplissement supplémentaires, permettant aux marchés actions ainsi qu'aux rendements des obligations des états « core » zone euro de rebondir. Marchés d'actions Les marchés sont repartis de l'avant en septembre avec +2,14% pour l'indice MSCI World AC mesuré en dollar en dépit des nombreuses incertitudes qui continuent de peser comme les tensions à Hong-Kong et au Moyen-Orient, les menaces de Brexit, ou l'enquête en vue de la destitution de D. Trump. Ce redémarrage fait suite aux messages accommodants de la Fed et de la BCE qui ont baissé leurs taux d'intérêts au cours de la période ainsi qu'aux signaux d'apaisement sur le plan tarifaire. Au plan sectoriel en Europe, les secteurs exposés à la guerre commerciale (Énergie, Matériaux, Autos, IT) ou les Banques (impact négatif de la baisse des taux d'intérêt) qui avaient sous-performé en août se sont fortement repris en septembre. Au plan régional, ce rebond a été tiré par le Japon (baisse du yen) et l'Europe (exposition au commerce international) alors que les Etats-Unis (hausse du \$) et les Emergents (décélération de la croissance chinoise) ont sous-performé. A fin septembre, le MSCI World AC affiche une hausse de 16,72% en \$ depuis janvier. Mouvements Dans ce contexte, nous décidons d'alléger notre position sur THEAM Quant Equity Europe GURU. En parallèle, nous constituons une nouvelle position sur BFT Partners VIA Equity Europe SRI.

Octobre 2019

Les chiffres économiques d'octobre ont fait état d'un ralentissement progressif aux Etats-Unis et d'une conjoncture toujours à deux vitesses, beaucoup plus dégradée dans l'industrie que dans les services, en zone euro. Dans les pays émergents, les indicateurs ont montré une stabilisation. Concernant les deux principaux sujets politiques que sont les tensions commerciales sino-américaines et le Brexit, les évolutions ont été nettement encourageantes, même si des règlements durables n'avaient toujours été trouvés en fin de mois. Du côté des banques centrales, la Fed a baissé ses taux pour la troisième fois mais a adopté un ton moins accommodant: la banque centrale ne désire plus baisser ses taux dorénavant. Une nouvelle baisse de taux nécessitera une détérioration significative des perspectives de croissance de l'économie américaine. De son côté, la BCE conserve un ton extrêmement accommodant. Marchés d'actions Les marchés d'actions ont poursuivi leur rebond en octobre. Après +2,2% en septembre, l'indice MSCI World progresse de +2,8% en octobre. Après un moment de vive inquiétude au mois d'août, les investisseurs ont tout d'abord été rassurés par la réaction très rapide des grandes banques centrales, la FED et la BCE ayant toutes deux baissé leurs taux directeurs. Puis progressivement, le ton plus conciliant des négociations commerciales, la résistance meilleure que prévue de l'emploi et des résultats d'entreprise aux Etats-Unis ont fini par conforter les investisseurs. Au plan géographique, les Etats-Unis ont surperformé les autres marchés en monnaies locales avec +2,2% pour le MSCI USA contre +1,3% pour la zone Euro et -2,1% pour le Royaume-Uni. Cette surperformance est toutefois à relativiser car elle est liée en grande partie à l'affaiblissement du dollar, consécutif à la baisse de l'aversion au risque et à l'éloignement de la perspective du Brexit qui ont fait remonter les monnaies européennes et tout particulièrement la livre. Au plan sectoriel en Europe, les secteurs exposés à la guerre commerciale ou à la baisse des taux d'intérêts qui avaient fortement sous-performé en août se sont repris depuis à l'instar de l'automobile, du luxe et des banques. A l'inverse, un secteur défensif onéreux comme l'alimentation, boisson tabac, qui s'était envolé alors a connu des prises de bénéfice. Mouvements Dans ce contexte, l'allocation du portefeuille étant conforme à nos convictions, nous décidons de maintenir les positions inchangées.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Novembre 2019

Macroéconomie Dans l'ensemble, les données économiques de novembre ont été en légère amélioration par rapport à celles des mois précédents, indiquant toutefois plus une stabilisation qu'une véritable ré-accélération. Du point de vue politique, les risques liés au Brexit et au conflit commercial sino-américain ont paru diminuer. Aux Etats-Unis, Le PIB du troisième trimestre a été révisé en hausse à 2,1%, poursuivant néanmoins sa décélération graduelle par rapport au sommet atteint au deuxième trimestre 2018. En Europe, Les chiffres économiques de novembre ont confirmé le léger mieux observé depuis fin octobre. Les indicateurs industriels se sont stabilisés ou ont légèrement rebondi à partir de niveaux très bas. Coté émergents, la tendance économique s'est stabilisée à la faveur de l'arrêt de la détérioration de la dynamique des exportations. Cependant, l'environnement politique a été très volatil dans plusieurs pays notamment en Amérique latine. Marchés d'actions Les marchés d'actions ont poursuivi leur rebond en novembre pour le 3^{ème} mois consécutif. Le MSCI world a progressé de +2,7% en devises locales, portant à +20,6% sa performance depuis le début de l'année. Les commentaires positifs entourant l'avancée de l'accord commercial préliminaire entre Washington et Pékin ainsi que la multiplication des opérations de M&A ont été le principal moteur de la hausse. Des signaux moins négatifs en provenance de la sphère manufacturière chinoise ont également aidé, tout comme le maintien d'indicateurs favorables sur le marché de l'emploi et de l'immobilier aux Etats-Unis ainsi qu'en Allemagne, qui est parvenue finalement à éviter la récession au troisième trimestre. Dès lors, les taux longs ont continué de reprendre un peu de hauteur des deux côtés de l'Atlantique. Par région, les Etats-Unis et la zone euro ont fait la course en tête avec +3,5% pour le MSCI US et +2,6% pour le MSCI EMU. Au sein de la zone euro le MSCI France (+2,9%) et Allemagne (+3,0%) ont été les premiers bénéficiaires de l'apaisement des tensions commerciales. De même, l'Irlande (+7,1%) s'est distinguée (+7,1%) du fait de la clarification du Brexit qui devrait apporter le scrutin du 12 décembre. Dans le reste du Monde, les marchés émergents (-0,2% en \$) ont été pénalisé par les tensions sociales en Amérique latine (-4,3% en \$ pour le MSCI Latam dont -11,5% au Chili). Dans ce contexte, le portefeuille délivre une performance positive sur le mois, bénéficiant principalement de son exposition aux marchés actions, notamment aux Etats-Unis et en Europe mais également dans les pays émergents. **Mouvements** Dans ce contexte, l'allocation du portefeuille étant conforme à nos convictions, nous décidons de maintenir les positions inchangées.

Décembre 2019

Macroéconomie Dans l'ensemble, les chiffres économiques de décembre ont confirmé la tendance à la décélération de l'activité aux Etats-Unis. Ils ont toutefois montré un léger mieux en Europe après les mauvaises surprises des mois précédents. De part et d'autre de l'Atlantique, les difficultés sont restées concentrées dans l'industrie, tandis que le secteur des services et le marché du travail ont fait preuve de robustesse. Du point de vue politique, les temps forts du mois ont été, d'une part, l'accord de principe sur le commerce entre les Etats-Unis et la Chine, d'autre part, la victoire électorale des conservateurs britanniques qui devrait permettre au Brexit d'avoir lieu en janvier 2020. Coté émergents, la conjoncture économique est restée stable bien que toujours négative en décembre. C'est en Asie qu'elle a été la plus faible malgré quelques chiffres plus constructifs en provenance de Chine. Dans les autres régions, le tableau est plus mitigé. **Marchés d'actions** En décembre, les marchés d'actions se sont inscrits en hausse pour le quatrième mois d'affilée avec +2,6% pour le MSCI World AC. Ce mois de décembre 2019 aura été d'autant plus remarquable qu'il clôt une année mémorable avec +23,7% pour l'indice de référence des actions mondiales, soit sa meilleure performance depuis dix ans. Le moteur de la hausse ce mois-ci a été l'apaisement - au moins provisoire - de deux dossiers clés : le bras de fer commercial sino-américain d'une part et le Brexit d'autre part. Après plus de dix-huit mois de confrontation, américains et chinois ont en effet convenu d'un accord préliminaire, éloignant ainsi le spectre d'une nouvelle étape de hausse tarifaire programmée pour mi-décembre. Quant aux électeurs britanniques, en donnant une majorité claire à Boris Johnson le 12 décembre dernier, la probabilité d'un Brexit sans accord s'est nettement atténuée. Au plan géographique, si l'ensemble des régions progressent, ce sont surtout les marchés émergents, en retard depuis le début de l'année, qui se sont distingués en décembre (+7,2% de hausse en \$ dont +8,3% pour la Chine et +8,9% pour la Corée) compte tenu des perspectives de détente commerciale. En Europe (+1,6%), le Royaume-Uni et l'Irlande (+2,6% chacun), particulièrement exposés au Brexit, ont bénéficié quant à eux de la clarification de la situation politique en Grande-Bretagne. Dans ce contexte, le portefeuille délivre une performance positive sur le mois, bénéficiant de son exposition aux marchés actions des pays développés et notamment grâce à son exposition aux valeurs européennes. **Mouvements** L'allocation du portefeuille étant conforme à nos convictions, nous décidons de maintenir les positions inchangées.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Janvier 2020

Macroéconomie Bien que mitigés, les chiffres économiques de janvier ont montré que les reprises économiques se poursuivent, quoi qu'à des rythmes modérés, aux Etats-Unis comme en zone euro. Les risques liés au Brexit et au conflit commercial opposant la Chine et les Etats-Unis ont reflué. En revanche, de nouveaux risques sont apparus en raison d'une remontée des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, mais surtout, par l'apparition du Coronavirus en Chine. Le mois de janvier a pourtant démarré sur plusieurs notes positives. En plus de l'accord de phase I entre la Chine et les Etats-Unis, dès le 1^{er} janvier, la Banque Populaire de Chine a annoncé une réduction de 50 points de base du ratio des réserves obligatoires, confortant ainsi les perspectives de soutien à l'économie chinoise. Ces lueurs d'espoir ont été balayées par la rapide propagation de l'épidémie du Coronavirus. Le sentiment de risque des marchés s'est détérioré avec un possible impact sur la croissance au 1^{er} trimestre 2020, ce qui a fait réagir les marchés et déclencher l'achat de valeurs refuges. Marchés d'actions L'indice MSCI World (en USD) a viré dans le rouge lors de la toute dernière séance du mois, mettant ainsi fin à une série de quatre mois de hausse interrompue. Le déclencheur de la baisse a été l'aggravation de l'épidémie de Coronavirus en Chine qui est venu contrebalancer l'officialisation en milieu de mois de la trêve tarifaire sino-américaine. La progression très rapide de l'infection et les mesures exceptionnelles pour contenir sa propagation laissent en effet à prévoir un coup d'arrêt au moins momentané de la croissance chinoise au premier trimestre. Le marché chinois et ceux de la sous-région ont dès lors été les plus affectés avec -4,8% pour le MSCI Chine et -5,3% en Corée alors que la zone euro (-1,8%) et, surtout les Etats-Unis (0,1%) font preuve de plus de résistance. L'impact du Coronavirus s'est révélé encore plus sensible au plan sectoriel. Ainsi, au sein du MSCI Europe (-1,7%), des secteurs liés à la demande chinoise comme l'automobile, l'énergie, le luxe ou l'hôtellerie ont subi des baisses de 5 à 10% alors qu'en sens inverse, les secteurs dits défensifs, sont demeurés stables, voire ont bondi, comme les Utilities (+8,0%) qui ont bénéficié en sus de la baisse des taux d'intérêts. Dans ce contexte, le portefeuille délivre une performance légèrement négative sur le mois. L'exposition aux valeurs européennes a contribué négativement à cette contre-performance. Les valeurs internationales ont quant à elles contribué positivement. Mouvements L'allocation du portefeuille étant conforme à nos convictions, nous décidons de maintenir les positions inchangées.

Février 2020

Macroéconomie Le mois de février aura été marqué par la propagation du COVID-19 en Chine mais aussi à l'extérieur du pays, faisant monter les inquiétudes vis-à-vis de la croissance mondiale. Les devises émergentes ont été, comme à l'accoutumée lors de la hausse de l'aversion au risque, pénalisées. Le prix du pétrole a lui aussi chuté, atteignant un plus bas de 49,5 dollars par baril pour le WTI et 54 pour le Brent, sous l'effet des anticipations d'une moindre demande. Face à ce choc dont la longévité demeure inconnue ainsi que l'impact global, de nombreux pays ont assoupli leur politique monétaire. La Chine et l'Inde ont, en outre, annoncé des mesures budgétaires de soutien à la croissance. Coté pays développés, les chiffres de la croissance du 4^{ème} trimestre 2019, publiés fin janvier ou courant février, ont été un peu plus forts que prévu aux Etats-Unis, un peu moins en zone euro. Le COVID-19 a cependant fait évolué considérablement les risques et au moins à court terme, a remplacé le conflit commercial sino-américain et le Brexit comme principal sujet de préoccupation des marchés. Marchés d'actions Les marchés d'actions ont fortement chuté en février. Après avoir fait preuve d'une bonne résistance initiale lors du déclenchement de l'épidémie de Coronavirus, les marchés se sont soudainement inquiétés, au vu de sa rapide propagation et de la multiplication des conséquences au sein d'un nombre croissant de secteurs (Aérien, tourisme). Mais avec l'imbrication croissante des chaines de valeur, les répercussions des ralentissements en Chine se sont fait sentir bien au-delà des frontières, dans des pans entiers de l'industrie comme l'automobile ou l'électronique. Avec -7,7% en février, l'indice des actions mondiales (MSCI ACWI) enregistre sa pire correction mensuelle depuis onze ans. Au plan géographique, la correction a été généralisée avec -3,9% sur les marchés émergents, -8,0% en zone euro, -8,3% aux Etats-Unis, -9,6% au Japon et -9,8% au Royaume Uni. Au plan sectoriel, en Europe, sur un marché en baisse de -8,2%, l'énergie dévisse à -14,2% et les transports de -12,7%. A l'autre bout du spectre, les utilities (-2,3%), les équipements et les services de santé (-3,8%) font sans surprise mieux que le marché. La bonne performance de la technologie (+0,2% pour le hardware, -4,1% pour les semis, -7,5% pour les software) est en revanche plus paradoxale compte tenu des perturbations dans les approvisionnements. Le portefeuille délivre une performance négative sur le mois. L'exposition aux valeurs européennes et notamment les valeurs Actions dites « Value » ont contribué plus négativement à cette contre-performance. Les valeurs internationales ont également contribué négativement mais dans une plus faible proportion. Mouvements Dans ce contexte, nous avons réalisé dans le courant du mois de février plusieurs ajustements.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

D'une part, nous avons soldé notre position sur THEAM Quant Equity Europe GURU afin de renforcer notre position sur BFT Partner Via Equity Europe SRI. D'autre part, nous avons également procédé à des réajustements sur nos positions actions européennes « Value » en écrétant certaines positions afin de constituer une ligne de liquidité plus conséquente.

Mars 2020

Macroéconomie L'épidémie de COVID-19, qui s'est propagée à des rythmes divers à la quasi-totalité des pays du monde, a eu des conséquences majeures sur l'activité économique. Les mesures de confinement ont mis à l'arrêt presque complet de nombreux secteurs. Face au choc, les gouvernements et les banques centrales ont annoncé des mesures de soutien de très grande ampleur. Etats-Unis L'épidémie de COVID-19 a conduit le président américain à déclarer l'état d'urgence le 13 mars. Les mesures de distanciation sociale ont été progressivement étendues à tous les États et leurs conséquences négatives sur l'activité économique ont commencé à être fortement ressenties. La chute de l'activité a été très visible, fin mars, sur l'indicateur PMI Composite préliminaire, en forte baisse de 49,6 à 40,5, sa composante Services reculant de 49,4 à 39,1. Les demandes hebdomadaires d'allocations-chômage se sont, pour leur part, envolées à 3,3 millions dans la semaine du 21 mars. La réponse politique à l'épidémie a été sans précédent. La Réserve fédérale a abaissé son principal taux directeur de 150 points de base à 0,025%. Elle a également annoncé un programme d'achats d'actifs de durée et de taille illimitées et introduit plusieurs dispositifs visant à soutenir le crédit aux entreprises. Par ailleurs, un plan de soutien budgétaire de plus de 2000 mds de dollars a été approuvé vendredi 27, comportant de nombreuses mesures en faveur des ménages et des entreprises. Zone euro L'activité économique a fortement reculé au fur et à mesure de l'instauration, dans les Etats membres de la zone euro, de mesures de restriction des mouvements des personnes visant à limiter la propagation du virus. Le tourisme, puis une grande partie des services marchands, ont été particulièrement affectés par la fermeture temporaire de toutes les activités commerciales non essentielles. Les PMI de mars ont constitué une première jauge du ralentissement. Le PMI Composite a reculé à 31,4 et sa composante Services à 28,4, soit des points bas historiques. Les gouvernements ont annoncé d'importantes mesures de soutien à l'économie, constituées notamment de dépenses médicales, de renforcement de l'indemnisation du chômage et de prêts ou de garanties des prêts aux entreprises. Les institutions européennes, en plus d'annoncer leurs propres programmes de soutien, ont levé les contraintes limitant les budgets des Etats et leurs possibilités d'aider les entreprises. La BCE, tout en laissant inchangés ses taux directeurs, a annoncé une enveloppe supplémentaire de 870 mds d'euros (7,3% du PIB de la zone euro). **Emergents** Le mois de mars aura été marqué par la propagation du COVID-19 augmentant les inquiétudes portant sur la croissance mondiale. En plus de cela, la Russie et l'Arabie Saoudite, ne trouvant pas d'accord pour réduire la production pétrolière, ont décidé, de façon non concertée, de l'augmenter. Suite à cela, les devises émergentes ont été, comme à l'accoutumée lors de la hausse de l'aversion au risque, fortement pénalisées. Le prix du pétrole a atteint des points bas de plus de 20 ans, à 21 dollars par baril pour le WTI et 23 pour le Brent, sous l'effet de l'anticipation d'une moindre demande. Face à ces deux chocs, dont la durée et l'effet global demeurent inconnus, de nombreux pays ont continué à assouplir leurs politiques monétaires et ont annoncé des mesures budgétaires pour soutenir la croissance. C'est le cas notamment de Brésil, de Mexique, de l'Inde, de l'Indonésie et des Philippines parmi d'autres. **Actions** Malgré la multiplication d'annonces spectaculaires de la part des autorités et des banques centrales, la chute des marchés d'actions s'est accentuée en mars sur fond d'accélération de la pandémie liée au Covid-19. Si celle-ci semble marquer le pas en Asie du Nord, elle progresse en revanche très rapidement dans le reste du Monde et notamment en Europe et aux Etats-Unis. Les mesures de confinement pour l'enrayer ayant un impact économique très lourd, les économistes redoutent désormais une récession encore plus forte que celle de 2008-2009. Après -7,7% en février, le MSCI World AC (en devises locales) recule de -13,1% en mars, soit sa plus forte baisse mensuelle depuis octobre 2008. Au plan géographique, la correction a été généralisée avec -12,8% aux Etats-Unis, -13,2% sur les marchés émergents, -13,8% au Royaume Uni et -17,3% en zone euro. Avec -8,0% le Japon baisse toutefois moins que les autres du fait des achats d'actions par sa banque centrale. Au plan sectoriel, en Europe, l'automobile, les banques, les compagnies aériennes ainsi que les hôtels, restaurants & loisir enregistrent les chutes les plus fortes avec des reculs compris entre -25% et -35%. En revanche, la santé et les consommation courante résistent beaucoup mieux avec des baisses de -3 à -4%. **Commentaires de gestion** Dans ce contexte de correction généralisée liée à la propagation du coronavirus, nous avons allégé progressivement nos positions sur SCHRODERS SISF Euro Equities et sur AMUNDI MSCI Europe ETF. Parrallement, nous avons constitué une nouvelle position sur COMGEST Monde. Nous restons toutefois en retrait de l'indice de référence en matière d'exposition aux actifs risqués et privilégiés pour le moment la liquidité du portefeuille.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Sur la période sous revue du portefeuille LCL ACTIONS DIVERSIFICATION, la performance est de -9,26%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIEES A LA CRISE DU COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
THEAM QUANT-EQ EUROPE GURU-C		10 039 058,34
AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF - EUR C	1 900 672,00	7 520 820,82
AMUNDI INDEX MSCI WORLD UCITS ETF DR	3 371 879,99	3 378 923,94
BFT PARTNERS - VIA EQUITY EUROPE SRI ZC	5 058 691,27	
AMUNDI INDEX MSCI WORLD - AE	4 481 978,58	253 869,11
COMGEST MONDE I	2 874 678,76	
SISF EURO.EQUIT.C ACCUMUL.2DEC		2 753 888,97
FIDELITY FNDS-WORLD FD-AAEUR		2 007 612,82
FIDELITY EUROPE SI.2DEC	850 956,74	829 606,58

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 11 février 2020 Ajout Considérations sur la fiscalité américaine Le dispositif "Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)" de la loi américaine HIRE « Hire Incentive to Restore Employment » exige que les institutions financières non américaines (établissement financier étranger ou « FFI ») communiquent à l' « IRS » (l'administration fiscale américaine) les renseignements financiers relatifs aux actifs détenus par des Ressortissants fiscaux américains(*) en dehors des États-Unis. Conformément à la réglementation FATCA, les titres américains détenus par toute institution financière qui n'adhère pas ou qualifiée non conforme au dispositif de la loi FATCA sera soumise à une retenue à la source de 30% sur (i) certaines sources de revenus américains, et (ii) les produits bruts issus de la vente ou de la cession d'actifs américains. L'OPC relève du champ d'application de FATCA et à ce titre pourra demander aux porteurs de parts certaines informations rendues obligatoires. Les États-Unis ont conclu un accord intergouvernemental pour la mise en œuvre de la loi FATCA avec plusieurs gouvernements. À cet égard, le gouvernement Français et Américain ont signé un accord intergouvernemental (« IGA »). L'OPC respecte « le modèle 1 d'IGA » conclu entre la France et les États-Unis d'Amérique. L'OPC (ni aucun compartiment) ne s'attend à être soumis à une retenue à la source FATCA. La loi FATCA exige que l'OPC collecte certaines informations sur l'identité (y compris les détails du droit de propriété, de détention et de distribution) des titulaires des comptes qui sont des résidents fiscaux américains, des entités contrôlant des résidents fiscaux américains et des résidents fiscaux non américains qui ne se conforment pas aux dispositions FATCA ou qui ne fournissent pas toute information exacte, complète et précise requise en vertu de l'accord intergouvernemental « IGA ». A cet égard, chaque porteur de part potentiel s'engage à fournir toute information demandée (y compris, sans toutefois s'y limiter, son numéro GIIN) par l'OPC, son entité déléguée ou le commercialisateur. Les porteurs de parts potentiels informeront immédiatement par écrit l'OPC, son entité déléguée ou le commercialisateur de tout changement de circonstances dans leur statut FATCA ou de leur numéro GIIN. En vertu de l'IGA, ces informations doivent être communiquées aux autorités fiscales Françaises, qui peuvent à leur tour les partager avec l'IRS ou avec d'autres autorités fiscales. Les investisseurs qui n'auraient pas documenté leur statut FATCA de manière adéquate ou qui auraient refusé de communiquer leur statut FATCA ou les informations nécessaires dans les délais requis, pourraient être qualifiés de « récalcitrants » et faire l'objet d'une déclaration de la part de l'OPC ou leur société de gestion aux autorités fiscales ou gouvernementales compétentes. Afin d'éviter les impacts potentiels résultant du mécanisme « Foreign Passthru Payment : paiement intermédiaire étranger » et empêcher toute retenue à la source sur de tels paiements, l'OPC ou son entité déléguée se réserve le droit d'interdire toute souscription dans l'OPC ou la vente des parts ou actions à toute FFI Non-participante « NPFFI(*) » notamment chaque fois qu'une telle interdiction est considérée légitime et justifiée par la protection des intérêts généraux des investisseurs dans l'OPC. L'OPC et son représentant légal, le dépositaire de l'OPC ainsi que l'agent de transfert se réservent le droit, de manière discrétionnaire, de prévenir ou remédier à l'acquisition et/ou à la détention directe ou indirecte de parts ou d'actions de l'OPC par tout investisseur qui serait en violation des lois et réglementations applicables, ou lorsque la présence de ce dernier dans l'OPC pourrait entraîner des conséquences préjudiciables pour l'OPC ou pour d'autres investisseurs, y compris, mais sans s'y limiter, les sanctions FATCA. A cette fin, l'OPC pourrait procéder au rejet de toute souscription ou exiger le rachat forcé des parts ou actions de l'OPC conformément aux conditions énoncées dans le règlement ou les statuts de l'OPC(*). La loi FATCA est relativement nouvelle et sa mise en œuvre est en cours de développement. Bien que les informations ci-dessus résument la compréhension actuelle de la société de gestion, cette compréhension pourrait être incorrecte, ou la manière dont FATCA est mise en œuvre pourrait changer de manière à soumettre certains ou tous les investisseurs au prélèvement à la source de 30%. Les présentes dispositions ne valent ni analyse complète de toutes les règles et considérations fiscales ni conseil fiscal, et ne sauraient être considérées comme une liste complète de tous les risques fiscaux potentiels inhérents à la souscription ou à la détention de parts du FCP. Tout investisseur devra consulter son conseil habituel sur la fiscalité et les conséquences potentielles de la souscription, la détention ou le rachat de parts ou d'actions en application des lois auxquelles l'investisseur pourrait être soumis, et notamment l'application du régime de déclaration ou de retenue à la source au titre de FATCA concernant ses investissements dans l'OPC. Echange automatique d'informations fiscales (réglementation CRS) : La France a signé des accords multilatéraux en matière d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, sur la base des « Normes Commune de Déclaration » («NCD/CRS») telles qu'adoptées par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique («OCDE»). Selon la loi relative à CRS, l'OPC ou la société de gestion doit fournir aux autorités fiscales locales certaines informations sur les actionnaires non-résidents en France.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Ces informations étant ensuite communiquées aux autorités fiscales compétentes. Les informations à communiquer aux autorités fiscales incluent des informations telles que le nom, l'adresse, le numéro d'identification fiscal (NIF), la date de naissance, le lieu de naissance (s'il figure dans les registres de l'institution financière), le numéro de compte, le solde du compte ou le cas échéant sa valeur en fin d'année et les paiements enregistrés sur le compte au cours de l'année civile). Chaque investisseur accepte de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leurs distributeurs les informations et la documentation prescrite par la loi (y compris sans s'y limiter, son auto-certification) ainsi que toute documentation supplémentaire raisonnablement demandée qui pourrait être nécessaire pour se conformer à ses obligations de déclaration en vertu des normes CRS. De plus amples informations sur les normes CRS sont disponibles sur les sites internet de l'OCDE et des autorités fiscales des Etats signataires de l'accord. Tout porteur de parts ne donnant pas suite aux demandes d'informations ou documents par l'OPC : (i) peut être tenu responsable des sanctions infligées à l'OPC et qui sont imputables au défaut de l'actionnaire de fournir la documentation demandée, ou qui fournit une documentation incomplète ou incorrecte, et (ii) sera reporté aux autorités fiscales compétentes comme n'ayant pas fourni les informations nécessaires à l'identification de sa résidence fiscale et à son numéro d'identification fiscal.

Le 11 février 2020 Ajout Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré : Amundi AM s'appuie sur l'expertise d'Amundi Intermédiation dans le cadre d'une prestation de service quant à la sélection des contreparties. Amundi Intermédiation propose à Amundi AM une liste indicative de contreparties, dont l'éligibilité a préalablement été validée par le Comité Risque de Crédit d'Amundi (groupe), sur les aspects de risque de contreparties. Cette liste est validée ensuite par Amundi AM lors de comités ad-hoc, « Comités Broker ». Les Comités Broker ont pour objet : de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) par intermédiaire/contrepartie, par type d'instrument et par marché le cas échéant ; de se prononcer sur la qualité de la prestation de table de négociation d'Amundi Intermédiation ; d'effectuer la revue des courtiers et contreparties, et d'en arrêter la liste pour la période à venir. Amundi AM peut décider de restreindre la liste, ou demander de l'élargir. Toute proposition d'élargissement de la liste des contreparties par Amundi AM lors d'un comité, ou ultérieurement, est alors à nouveau soumise à l'analyse et l'approbation du Comité Risque de Crédit d'Amundi. Les Comités Broker d'Amundi AM rassemblent les Directeurs de Gestion ou leurs représentants, les représentants de la table de négociation d'Amundi Intermédiation, un responsable des opérations, un responsable du Contrôle des Risques, ainsi qu'un responsable de la Conformité.

Le 11 février 2020 Ajout Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi AM, filiale d'Amundi, a confié à Amundi Intermédiation dans le cadre d'une prestation de service, pour le compte de l'OPC, l'exécution des transactions, en réalisant notamment : - une prestation de conseil sur le choix des contreparties - les demandes de mise en place des contrats de marché, - le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités, ...), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations. La réalisation de ces opérations par Amundi Intermédiation, une société appartenant au même groupe que la société de gestion, génère un potentiel risque de conflit d'intérêts.

Le 11 février 2020 Suppression Sélection des intermédiaires

Le 11 février 2020 Ajout Politique de sélection des contreparties de contrats dérivés négociés de gré à gré ou de cessions temporaires de titres La société de gestion met en œuvre une politique de sélection des contreparties notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés. Amundi Intermédiation propose à Amundi AM une liste indicative de contreparties dont l'éligibilité a préalablement été validée par le Comité Risque de Crédit d'Amundi groupe, sur les aspects de risque de contreparties. Cette liste est validée ensuite par Amundi AM lors de comités ad-hoc, « Comités Broker ». Les Comités Broker ont pour objet : - de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) par intermédiaire/contrepartie, par type d'instrument et par marché le cas échéant ; - de se prononcer sur la qualité de la prestation de table de négociation d'Amundi Intermédiation ; - d'effectuer la revue des courtiers et contreparties, et d'en arrêter la liste pour la période à venir. Amundi AM peut décider de restreindre la liste, ou demander de l'élargir. Toute proposition d'élargissement de la liste des contreparties par Amundi AM, lors d'un comité ou ultérieurement, est alors à nouveau soumise à l'analyse et l'approbation du Comité Risque de Crédit d'Amundi.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les Comités Broker d'Amundi AM rassemblent les Directeurs de Gestion ou leurs représentants, les représentants de la table de négociation d'Amundi Intermédiation, un responsable des opérations, un responsable du Contrôle des Risques, ainsi qu'un responsable de la Conformité. L'appréciation des contreparties justifiant leur intégration dans la liste de recommandation d'Amundi Intermédiation fait intervenir plusieurs équipes, qui se prononcent selon différents critères : - risque de contrepartie : l'équipe Risques Crédit d'Amundi, sous la gouvernance du comité Risque Crédit d'Amundi groupe, est chargée d'évaluer chaque contrepartie sur la base de critères précis (actionnariat, profil financier, gouvernance...) ; - qualité de l'exécution des ordres : les équipes opérationnelles chargées de l'exécution des ordres au sein du groupe Amundi apprécient la qualité d'exécution sur une série d'éléments en fonction du type d'instrument et des marchés concernés (qualité de l'information de trading, prix obtenus, qualité du règlement) ; - qualité du traitement post exécution. La sélection repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché et vise à retenir un nombre limité d'institutions financières. Sont sélectionnés essentiellement des établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction, ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Politique de sélection des courtiers (brokers) La société de gestion définit également lors des « Comités Broker » une liste des courtiers autorisés, en se fondant sur une proposition d'Amundi Intermédiation, qui peut être élargie ou ajustée le cas échéant par la société de gestion en fonction de critères de sélection prédefinis. Les courtiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier, conformément à la Politique d'exécution de la société de gestion. L'appréciation des courtiers justifiant leur intégration dans la liste de recommandation d'Amundi Intermédiation fait intervenir plusieurs équipes, qui se prononcent selon différents critères : - univers restreint aux courtiers permettant un règlement/livraison des transactions en "Delivery versus Paiement" ou dérivés listés compensés ; - qualité de l'exécution des ordres : les équipes opérationnelles chargées de l'exécution des ordres au sein du groupe Amundi apprécient la qualité d'exécution sur une série d'éléments en fonction du type d'instrument et des marchés concernés (qualité de l'information de trading, prix obtenus, qualité du règlement) ; - qualité du traitement post exécution.

Le 11 février 2020 : Date de mise à jour du prospectus.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif de l'OPC et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement de l'OPC.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR absolue
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an (260 scénarios) et va du 29/03/2019 au 31/03/2020.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- VAR 95 :
 - maximum : 32,38%
 - minimum : 17,46%
 - moyenne : 20,82%

- VAR 99 :
 - maximum : 112,18%
 - minimum : 29,83%
 - moyenne : 37,81%

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 8,76%.

- Effet de Levier :
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 99,01%.
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 98,79%.
N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remplacement du collatéral : 100%.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires (brokers) ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires (brokers) sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires (brokers) et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 6 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

▪ Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2019, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : www.amundi.com.

* *Gestion active : hors OPC indicuels et ETF contraints par leur indice de référence*

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein d'Amundi Asset Management (Amundi AM) est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 8 février 2019, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2018 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2019.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2019, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1. 1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi AM à l'ensemble de son personnel (soit 1 381 collaborateurs au 31 décembre 2019) s'est élevé à 145 414 374 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi AM sur l'exercice : 105 383 398 euros, soit 72% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi AM sur l'exercice : 40 030 975 euros, 28% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « *carried interest* » a été versé au cours de l'exercice 2019, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 13 994 636 concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 28 collaborateurs au 31 décembre 2019), 11 917 096 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 collaborateurs au 31 décembre 2019).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation/développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute ; développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2020**

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale LCL ACTIONS DIVERSIFICATION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 02/04/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Chevalier

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif en EUR

Bilan Actif au 31/03/2020

Portefeuille : 888 LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

	31/03/2020	29/03/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	36 177 296,48	48 127 039,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	36 177 296,48	48 127 039,88
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	266 990,34	266 990,34
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES		
Opérations de change à terme de devises	510 819,10	69 128,79
Autres	510 819,10	69 128,79
COMPTE FINANCIERS		
Liquidités	3 592 325,18	656 482,07
	3 592 325,18	656 482,07
TOTAL DE L'ACTIF	40 547 431,10	48 852 650,74

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif en EUR

Bilan Passif au 31/03/2020

Portefeuille : 888 LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

	31/03/2020	29/03/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 978 681,37	41 764 235,08
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	362 451,70	3 237 091,44
Résultat de l'exercice (a, b)	-105 771,92	-67 294,80
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	40 235 361,15	44 934 031,72
Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	266 944,85	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	266 944,85	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	266 944,85	
Autres opérations		
DETTES	45 125,10	3 918 619,02
Opérations de change à terme de devises		
Autres	45 125,10	3 918 619,02
COMPTE FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	40 547 431,10	48 852 650,74

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 31/03/2020

Portefeuille : 888 LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

	31/03/2020	29/03/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
E7 USDEUR 0620	1 007 063,11	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FSTX STO 0620	2 482 160,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de Résultat en EUR

Compte de résultat au 31/03/2020

Portefeuille : 888 LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

	31/03/2020	29/03/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	481,98	335,04
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	481,98	335,04
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	3 192,31	5 147,05
Autres charges financières		
TOTAL (2)	3 192,31	5 147,05
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-2 710,33	-4 812,01
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	106 981,95	55 430,94
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-109 692,28	-60 242,95
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 920,36	-7 051,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-105 771,92	-67 294,80

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexes aux comptes annuels

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 1,00% TTC de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Evolution de l'Actif Net en EUR

Evolution de l'actif net au 31/03/2020

Portefeuille : 888 LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

	31/03/2020	29/03/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	44 934 031,72	36 744 672,72
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	7 791 622,77	19 479 848,51
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 469 955,94	-11 399 274,86
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 008 652,91	2 953 853,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-199 419,62	-391 166,05
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	56 567,93	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-476 839,11	
Frais de transactions	-3 790,57	-7 653,42
Différences de change	-1 738,36	1 154,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 514 053,45	-2 387 159,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-4 348 685,57</i>	<i>165 367,88</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-165 367,88</i>	<i>-2 552 527,84</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	219 975,15	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>219 975,15</i>	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-109 692,28	-60 242,95
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	40 235 361,15	44 934 031,72

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	1 007 063,11	2,50
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 007 063,11	2,50
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 482 160,00	6,17
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	2 482 160,00	6,17

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 592 325,18	8,93
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 592 325,18	8,93								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 USD	%	Devise 2 GBP	%	Devise 3 AUD	%	Devise N AUTRE(S)	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	15 675,55	0,04						
Comptes financiers	39 310,26	0,10	29 285,95	0,07	1 695,89	0,00	2 587,50	0,01
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	565,41	0,00						
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	1 007 063,11	2,50						
Autres opérations								

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2020
Créances	Rétrocession de frais de gestion	37 109,26
	Dépôts de garantie en espèces	473 709,84
Total des créances		510 819,10
Dettes	Frais de gestion	- 44 611,02
	Autres dettes	- 514,08
Total des dettes		- 45 125,10
Total dettes et créances		465 694,00

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	26 068,291	7 791 622,77
Parts rachetées durant l'exercice	-28 160,581	-8 469 955,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	156 165,238	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

FRAIS DE GESTION

	31/03/2020
Commissions de garantie	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	293 688,36
Commission de performance (frais variables)	
Rétrocessions des frais de gestion	186 706,41

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

31/03/2020

Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2020
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	31/03/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			11 704 204,39
	LU0996182563	AMUNDI INDEX MSCI WORLD - AE	3 723 027,18
	LU1681042609	AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF - EUR	3 976 597,17
	FR0013385580	BFT PARTNERS - VIA EQUITY EUROPE	4 004 580,04
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			11 704 204,39

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	31/03/2020	29/03/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-105 771,92	-67 294,80
Total	-105 771,92	-67 294,80

	31/03/2020	29/03/2019
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-105 771,92	-67 294,80
Total	-105 771,92	-67 294,80

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	31/03/2020	29/03/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	362 451,70	3 237 091,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	362 451,70	3 237 091,44

	31/03/2020	29/03/2019
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	362 451,70	3 237 091,44
Total	362 451,70	3 237 091,44

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020
Actif net en EUR	41 953 456,60	35 237 801,55	36 744 672,72	44 934 031,72	40 235 361,15
Nombre de titres	180 101,000	131 830,000	132 087,000	158 257,528	156 165,238
Valeur liquidative unitaire en EUR	232,940	267,290	278,180	283,929	257,646
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,62	14,77	32,45	20,45	2,32
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,22	0,03	-0,50	-0,42	-0,67

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT PARTNERS - VIA EQUITY EUROPE SRI ZC	EUR	46 446	4 004 580,04	9,95
COMGEST MONDE I	EUR	1 207	2 655 122,39	6,60
FIDELITY EUROPE SI.2DEC	EUR	193 910	8 725 950,00	21,69
TOTAL FRANCE			15 385 652,43	38,24
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX MSCI WORLD - AE	EUR	23 942,297	3 723 027,18	9,25
AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF - EUR C	EUR	20 903	3 976 597,17	9,88
FIDELITY FNDS-WORLD FD-AAEUR	EUR	825 476	9 385 662,12	23,33
SISF EURO.EQUIT.C ACCUMUL.2DEC	EUR	105 304,72	3 706 357,58	9,21
TOTAL LUXEMBOURG			20 791 644,05	51,67
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
TOTAL Organismes de placement collectif			36 177 296,48	89,91
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
E7 USDEUR 0620	USD	16	-23 484,85	-0,06
XEUR FSTX STO 0620	EUR	92	243 460,00	0,61
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			219 975,15	0,55
TOTAL Engagements à terme fermes			219 975,15	0,55
TOTAL Instruments financiers à terme			219 975,15	0,55
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	25 818,67	23 530,34	0,06
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-243 460	-243 460,00	-0,61
TOTAL Appel de marge			-219 929,66	-0,55
Créances				
Dettes			-45 125,10	-0,11
Comptes financiers			3 592 325,18	8,93
Actif net			40 235 361,15	100,00

LCL ACTIONS DIVERSIFICATION	EUR	156 165,238	257,646
-----------------------------	-----	-------------	---------

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75 015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - amundi.com

